



Piétons 67 Infos

m

Notre recours au sujet des « trottoirs mixtes »

Notre premier recours a été rejeté par le Tribunal Administratif, pour la raison qu'on ne peut pas contester un arrêté municipal plus de 6 mois après sa signature. Comme les réalisations sur le terrain ont été effectuées beaucoup plus tard que dans les 6 mois, ces arrêtés sont de fait quasiment « incontestables ».

Notre avocat nous a donc proposé de lancer un autre recours consistant à contester les panneaux mis en place pour signaler les « trottoirs mixtes », et ce après photographies des panneaux en question par un huissier.

Cette procédure démarre maintenant.

Mais il y a déjà une avancée : la ville de Strasbourg vient d'écrire dans un document relatif au groupe de travail sur le Code de la Rue la phrase: « le trottoir mixte est non réglementaire en France, mais souvent réalisé ».

Nous n'irons pas jusqu'à dire « faute avouée est à moitié pardonnée », mais c'est là à notre avis une demi-victoire.

Gilles HUGUET



Amis piétons bonjour,



Pour le moment l'année 2009 se présente assez bien : alors qu'il y avait eu 5 piétons tués sur les routes du Bas-Rhin en 2008, il n'y en a eu aucun durant les 5 premiers mois de l'année, c'est-à-dire du 1er janvier au 31 mai 2009. Pourvu que cela dure !

Il nous faut quand-même rester prudent, car le danger est toujours présent, autant sur les trottoirs qu'en traversant la rue ou la route.

Avec la Ligue contre la Violence routière nous continuons à mener campagne sur les dangers de la route et de la rue. Il faut sensibiliser les enfants dès le plus jeune âge : rouge j'attends, vert je traverse avec prudence, donc je regarde bien la couleur du « petit bonhomme ».

Les vacances d'été approchent à grands pas : attention aux incivilités qui nous guettent toute l'année... y compris pendant les vacances.

Bon été à toutes et à tous



Michel DERCHÉ

SOMMAIRE

<i>Le Mot du Président</i>	1
<i>Notre recours au sujet des « trottoirs mixtes »</i>	1
<i>Le « Code de la Rue » en Suisse</i>	2
<i>Nos propositions de zones 30 et de zones de rencontre</i>	3
<i>Boire ou conduire ?</i>	3
<i>Nos activités depuis janvier 2009</i>	4
<i>C à</i>	4
<i>z</i>	4

Le « Code de la Rue » en Suisse

Le 19 mai 2009, le SIRAC (Service de la CUS) a organisé sous la conduite d'Alain Jund et d'Olivier Bitz, Adjoints au Maire de Strasbourg, une visite en Suisse pour voir les aménagements qui ont été réalisés pour la sécurité des piétons et des cyclistes (zones 30 et zones de rencontre). Nous étions une quarantaine de personnes, dont Michel Derché et Gilles Huguet pour notre association. Tôt le matin nous sommes partis en direction de Berthoud (Burgdorf), puis Berne et enfin Bienne (Biel), avec au rendez vous un beau soleil pour agrémenter la journée. Nous avons tous été très impressionnés par les réalisations qui doivent contribuer au respect du plus faible par le plus fort. Nous avons dans chaque ville un accompagnateur suisse qui nous a très bien renseigné sur les aménagements ainsi que sur la concertation avec les habitants des différents quartiers concernés.

Nous avons vu successivement :

à **Berthoud**, la première zone de rencontre de Suisse, réalisée à proximité de la gare, signalée par de grands totems jaunes, mais avec peu d'aménagements physiques

à **Berne**, la rue centrale de la vieille ville classée en zone de rencontre, très proche d'une zone piétonne, ainsi qu'une zone de rencontre constituée par plusieurs rues étroites, avec des chicannes, dans un quartier résidentiel

à **Köniz**, en banlieue de Berne, une zone 30 sur une voie principale avec une ligne de tramway sur la chaussée, c'est-à-dire pas en site propre

à **Bienne**, la grande place centrale aménagée en zone de rencontre, ce qui surprend, mais se passe très bien, la circulation, relativement importante, y étant très apaisée

Les zones de rencontre fonctionnent à merveille, les piétons et les cyclistes s'y déplacent en toute sécurité. On parle souvent du « modèle suisse » : nous avons vu que tout est possible avec de la volonté, de l'argent ... et la mentalité suisse.

La journée s'est donc très bien passée, dans une bonne ambiance. Nous en sommes revenus avec plein d'idées dans la tête, à réaliser à Strasbourg et dans les communes de la C.U.S..

Un grand merci à M. Laugel, Directeur du SIRAC, organisateur de cette journée.

Texte et crédit photos
Michel DERCHÉ et Gilles HUGUET



Totem d'entrée de zone de rencontre à Berthoud



La rue centrale zone de rencontre à Berne



Signalisation originale de zone de rencontre à Berne



Entrée de zone 30 à Berne



Voie principale avec tram sur chaussée à Köniz



Place centrale de Bienne
classée en zone de rencontre

Nos propositions de zones 30 et de zones de rencontre

Par courrier en date du 8 avril 2009, « Piétons 67 » a adressé à la ville de Strasbourg ses propositions de création de zones 30 et de zones de rencontre.

Ont été suggérées entre autres :

des zones 30 dans tous les quartiers, délimitées par les grands axes qui demeureraient limités à 50 km/h., ce qui revient à procéder à une « hiérarchisation des voies ». La Municipalité vient de réaliser une telle étude, ce qui constitue une avancée importante.

des zones de rencontre dans diverses rues des quartiers centre ville, gare, Krutenau, Neudorf, Neuhof, Montagne Verte : liste bien sûr non limitative.

Nos adhérents et nos lecteurs peuvent nous faire part de leurs idées ou propositions à ce sujet.

Gilles HUGUET

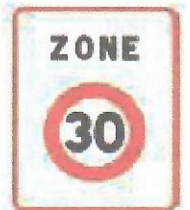
P.S. Les premières zones de rencontre prévues actuellement par la Municipalité de Strasbourg sont à notre connaissance la rue des Charpentiers au centre ville et la rue de l'Ancienne Ecole à Neudorf.



aire piétonne



zone de rencontre



zone 30

Boire ou conduire ?

Vu en Suisse :

un panneau original prévenant les dangers de l'alcool sur la route...



5 janvier	réunion mensuelle
15 janvier	réunion de la CIAPH*
19 janvier	réunion extension tram F
20 janvier	réunion aménagement rue des Bœufs
21 janvier	réunion de la CCUSR** à la Préfecture
23 janvier	réception vœux du Maire de Strasbourg
27 janvier	réunion groupe Transport CIAPH
29 janvier	réunion groupe Voirie CIAPH
2 février	réunion mensuelle
4 février	réunion "zones 30 et de rencontre" avec le SCILT, association de Schiltigheim
9 février	réunion quartier Foulons-Corroyeurs-Coudreuse
11 février	réunion aménagement de la place d'Austerlitz
12 février	réunion "zones 30 et de rencontre" avec l'ARAN et l'APSANE, associations de Neudorf
18 février	réunion commission sécurité routière CUS
9 mars	réunion mensuelle
19 mars	réunion "atelier des partenaires" Bourse-Esplanade-Krutenau
26 mars	Journée de la courtoisie sur la route
6 avril	réunion mensuelle
8 avril	lettre à l'Adjoint au Maire de Strasbourg proposant des zones 30 et de rencontre
9 avril	réunion groupe Voirie CIAPH
14 avril	réunion Code de la rue
21 avril	réunion extensions tram HautePierre
4 mai	réunion mensuelle
5 mai	réunion carrefour Halles-Wilson
14 mai	réunion "atelier des partenaires" Bourse-Esplanade-Krutenau
18 mai	réunion de la CCUSR à la Préfecture
19 mai	visite d'aménagements urbains (zones 30 et de rencontre) en Suisse
27 mai	visite du SIRAC
27 mai	réunion "schéma directeur vélo" CUS
2 juin	réunion systèmes de vélos en libre service
6 juin	réunion extension du stationnement payant
8 juin	réunion mensuelle
9 juin	réunion Code de la rue
10 juin	réunion avec le GIHP (handicapés)
11 juin	réunion extension du stationnement payant
11 juin	réunion aménagement place d'Austerlitz
11 juin	réunion extension tram vers Kehl
16 juin	réunion collectif Etoile sur la ZAC Etoile
17 juin	réunion commission sécurité routière CUS
23 juin	réunion du SPPPI*** sur le Plan de déplacements urbains (PDU)
24 juin	réunion extension tram vers Kehl
24 et 25 juin	réunions extension du stationnement payant
25 juin	réunion de la CIAPH
26 juin	réunion ZAC Etoile
30 juin	réunion extension tram vers Kehl à la mairie de Kehl

* CIAPH : Commission intercommunale pour l'accessibilité des personnes handicapées

** CCUSR : Commission consultative des usagers pour la signalisation routière

*** SPPPI : Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles de Strasbourg et Kehl

Nous la demandions depuis longtemps piétonne : ça y est, la piétonnisation y arrive à grands pas. En effet, depuis quelque temps, on en parle beaucoup dans la presse locale : le Maire de Strasbourg a pris la décision de piétonniser cette place « au plus tard à la fin de l'année ». Une très bonne nouvelle pour les piétons et aussi pour la cathédrale, dont la pierre de grès et les vitraux souffrent de la pollution automobile. Nous sommes donc surpris de la réaction des paroissiens qui craignent que cette mesure ne transforme la place du Château en « champ de foire » (DNA du 20 mai 2009).

Michel DERCHÉ

Elle est enfin piétonne, c'est-à-dire sans cyclistes, du moins officiellement. La rue des Bœufs qui lui est parallèle comporte maintenant une belle piste cyclable dans les deux sens, qui doit attirer les cyclistes. Il n'y a donc plus aucune raison que les cyclistes empruntent la rue d'Austerlitz et y provoquent des conflits avec les piétons, qui rappelons-le sont les usagers les plus vulnérables.

Y marcher et y flâner en toute sécurité doit y être possible.

Gilles HUGUET

Prochaines réunions mensuelles

À 19 heures, à la Maison de l'ARAN,

Lundi 6 juillet / lundi 7 septembre

lundi 5 octobre / lundi 2 novembre

lundi 7 décembre / lundi 4 janvier 2010

Appel à cotisation 2009

(Ré) Adhérez : plus nous serons nombreux, plus nous pourrons nous faire entendre des autorités et obtenir satisfaction dans nos doléances.

Bulletin d'adhésion « Piétons 67 »

Maison de l'ARAN

14 rue de la Schwanau - 67100 STRASBOURG

souhaite adhérer à « Piétons 67 »

souhaite être actif au sein de « Piétons 67 »

Cotisation 2009	6 (tarif réduit)
	12 Individuelle
	24 Association

Ci-joint un chèque bancaire / postal ou espèces

Nom : _____

Prénom : _____

N° et Rue : _____

Code Postal et Ville : _____

Téléphone : _____

E-mail : _____

Date : _____ Signature : _____

Piétons 67 Infos - Bulletin édité par « Piétons 67 »

Adresse : Maison de l'A.R.A.N. -

14 rue de la Schwanau - 67100 STRASBOURG

Tél. / Fax : 03 88 44 09 51 - e-mail : pietons67@yahoo.fr